

Nos engagements de signataires

Nous, personnes physiques, associations adhérentes et organisations publiques ou privées signataires de la présente Charte nous engageons à soutenir l'action d'*Excision, parlons-en!* et à contribuer à son développement à travers les démarches suivantes :

1. Le travail en synergie

Mettre en réseau les actrices et acteurs des pays concernés pour favoriser les synergies, le partage d'informations et une mutualisation des ressources.

Faire converger les positionnements de ces acteurs et actrices, pour en renforcer la portée. Relayer les enjeux des pays d'accueil avec ceux des régions d'origine des migrant-e-s et vice-versa.

2. La capitalisation des expériences

Partager et interroger les pratiques des adhérent-e-s d'*Excision, parlons-en!* et des autres signataires de cette charte.

Mettre en œuvre une méthode de capitalisation des expertises. Dresser régulièrement un état des lieux sur l'abandon de l'excision dans le monde.

3. La sensibilisation des acteurs institutionnels, humanitaires et du grand public

Mettre à la disposition des acteurs humanitaires et du développement, des chercheurs, des journalistes et du grand public, des informations de qualité sur les progrès réalisés et la variété des méthodes. Ces informations seront notamment relayées par les outils de communication mis en place dans le cadre de la mobilisation *Excision, parlons-en!* Débattre avec les pouvoirs publics locaux, nationaux et internationaux sur les politiques d'action en faveur de l'abandon de l'excision.

Mise en œuvre de la Charte

La signature de la Charte *Excision, parlons-en!* induit le respect des valeurs énoncées dans la présente Charte et la participation à une dynamique d'échange de pratiques et de mutualisation des compétences.

L'association *Excision, parlons-en!*, se réserve le droit de dénoncer toute attitude des signataires qui ne serait pas en adéquation avec les présents propos de cette Charte.

La signature de la Charte *Excision, parlons-en!* peut être un premier pas vers l'adhésion à l'association. En effet, il existe trois modalités d'adhésion cumulatives à *Excision, parlons-en!* : la signature de la charte d'*Excision, parlons-en!* ; le règlement des cotisations ; et concernant les personnes morales, l'accord du Conseil d'administration d'*Excision, parlons-en!*.

Nom, prénom :

Structure (si applicable) :

Date :

Signature de la structure adhérente

Signature d'un-e représentant-e
d'*Excision, parlons-en!* !

excisionparlonsen.org

Excision, parlons-en!
Association hébergée par
la Fédération Nationale GAMS

51, Avenue Gambetta
75020 Paris – France



excisionparlonsen.org

Qu'est-ce qu'Excision, parlons-en !

Objet de l'association

Les mutilations sexuelles subies par des millions de femmes et de fillettes constituent une atteinte grave à leurs droits fondamentaux à la vie, à l'intégrité, à la dignité en même temps qu'elles peuvent entraîner des conséquences irrémédiables sur leur santé physique et mentale.

Excision, parlons-en !, association loi 1901, a pour objet de contribuer à fédérer des associations ou autres personnes morales, ainsi que des personnes physiques sur la thématique de l'excision en France ou dans le monde, et dans la défense des droits humains. Une attention particulière est portée aux droits et à la santé des femmes et des enfants.

L'association se propose d'œuvrer à la disparition de l'excision en privilégiant un travail de mutualisation des expertises de différents acteurs, ainsi que l'information, l'éducation et la formation. Elle est laïque et apolitique.

Charte d'Excision, parlons-en !¹

La démarche d'Excision, parlons-en !: agir en réseau pour mettre fin à l'excision

Nous, personnes physiques, associations et organisations publiques ou privées signataires de la présente Charte, estimons qu'il existe, au-delà de la diversité de nos pratiques, un objectif commun – l'abandon de l'excision/ mutilations sexuelles féminines – pour lequel nous sommes prêts à travailler de concert. Nous reconnaissons la nécessité de :

1. Renforcer l'action en faveur de l'abandon de l'excision

L'excision est encore pratiquée dans une trentaine de pays d'Afrique et du Moyen Orient et, dans une moindre mesure, dans certaines communautés en Asie, en Amérique du Sud ainsi que parmi les communautés de la diaspora dans les pays où elle ne constitue pas une pratique traditionnelle mais existe en raison de mouvements migratoires (pays européens, nord-américains etc.). Le mouvement croissant visant à mettre fin à l'excision s'est amplifié ces dix dernières années. De nombreuses ONG et Organisations Internationales travaillent avec les communautés et les gouvernements nationaux pour trouver ensemble les meilleurs messages et actions à mener pour favoriser un abandon définitif de cette pratique traditionnelle néfaste. Au regard des efforts restant à réaliser, ce mouvement doit être entretenu et amplifié afin de cheminer vers l'abandon total de la pratique.

2. Favoriser la parole sur le thème de l'excision

La mobilisation en faveur de l'abandon de l'excision implique d'aborder des sujets généralement tabous – la sexualité, la domination masculine, les rites de passage... – qui restent, par définition, peu discutés. Le silence entretient la méconnaissance des effets néfastes de l'excision et, en conséquence, sa perpétuation. Oser en parler, en particulier pour les femmes concernées par cette pratique coutumière, c'est entreprendre une étape décisive vers son abandon définitif.

3. Mobiliser et travailler en réseau

La diversité des pratiques d'excision, le grand nombre de pays et d'éthnies dans lesquels elle est pratiquée, son évolution dans le temps, donnent à la pratique de multiples visages. En réponse, de nombreuses méthodes ont été envisagées et mises en œuvre pour abandonner la pratique. Pour plus de cohérence et d'efficacité, la nécessité de mobiliser les ressources, de mutualiser les moyens et d'échanger sur les bonnes pratiques s'impose.

Objectifs de l'association

Objectif 1

Travailler à l'accroissement des compétences et au partage d'expérience des acteurs mobilisés en faveur de l'abandon de l'excision.

Objectif 2

Développer des activités de plaidoyer institutionnel ayant pour but de mettre la question de l'excision à l'agenda des décideurs politiques.

Objectif 3

Sensibiliser d'autres acteurs à la question de l'excision.

Objectif 4

Informer le public à risque et le grand public.

Les points qui nous rassemblent

Nous, personnes physiques, associations, et organisations publiques ou privées, signataires de la présente Charte, estimons que nous nous retrouvons sur des points essentiels en matière d'actions en faveur de l'abandon de l'excision.

1. Des termes de référence et un lexique communs

L'excision, aussi appelée mutilations sexuelles féminines (MSF) ou mutilations génitales féminines (MGF), recouvre toutes les interventions incluant l'ablation partielle ou totale des organes sexuels externes de la femme ou autre lésion des organes sexuels féminins, en référence à la Déclaration commune OMS/UNICEF/FNUAP, qui distingue 4 types de mutilations sexuelles féminines.

2. L'appréhension de la problématique dans son ensemble

La complexité de la problématique de l'excision - mêlant croyances, rites, données anthropologiques, vision de la femme et de la famille - exige un travail de compréhension et de réflexion. La vision globale des tenants et des aboutissants de l'excision est un préalable à l'émergence d'actions ajustées.

3. L'importance d'inscrire l'action en faveur de l'abandon de l'excision à l'action globale de la défense des droits humains

L'action en faveur de l'abandon de l'excision doit s'inscrire dans une action globale en faveur de la défense des droits humains

et des droits des femmes en particulier.

La condition des femmes dans le monde est un enjeu sous-jacent à la mobilisation en faveur de l'abandon de l'excision.

4. La mise en avant d'une approche positive

La condamnation pure et simple de la pratique, le dénigrement des communautés pratiquant l'excision, ne sauraient constituer des démarches efficaces. *Excision, parlons-en !* et ses adhérent-e-s souhaitent au contraire reconnaître et souligner les efforts menés de par le monde pour endiguer le phénomène. Cette dimension se retrouve tant dans la manière de mettre en avant les progrès que dans les éléments de langage résolument positifs.

5. Une vision commune du partenariat avec les pays et les populations concernées

Afin de ne pas engager des actions qui pourraient être perçues par les communautés comme une critique de leurs traditions, il est essentiel de travailler étroitement avec les communautés sur le thème de l'excision et de favoriser leurs initiatives, afin qu'elles soient les actrices de leur propre changement.

La complémentarité de nos méthodes

Nous, personnes physiques, associations et organisations publiques ou privées adhérent à la présente Charte estimons que la diversité des approches et des actions en faveur de l'abandon de l'excision est une richesse pour répondre à la complexité de la problématique, comme pour disposer de différentes outils et d'expertises complémentaires.

1. Les principales stratégies reconnues

En raison de la nature complexe de l'excision, il s'est avéré que les programmes les plus efficaces sont ceux qui incorporent plusieurs éléments à des stratégies coordonnées. *Excision, parlons-en !* reconnaît différents éléments stratégiques tels que : l'éducation et la prévention ; la diffusion organisée ; l'engagement public de groupes pratiquant jusqu'alors l'excision ; les programmes et des services de santé pertinents ; la législation, les politiques et les mesures juridiques ; la solidarité internationale et le co-développement ; l'établissement de liens au-delà des frontières nationales ; la recherche scientifique...

2. L'importance de partager et d'intégrer toutes ces stratégies

Face aux différences régionales, sociétales et historiques, et à la nature complexe de l'excision, l'action en faveur de l'abandon de la pratique doit s'envisager localement, au cas par cas. Aussi, l'existence d'un panel de réponses est le gage de trouver les moyens les plus appropriés pour intervenir selon les spécificités et les réalités du terrain.

Il est impératif, pour venir à bout des mutilations sexuelles féminines, de mettre en place des approches durables, multi-sectorielles et coordonnées par l'ensemble des membres de la communauté où l'excision se pratique.

¹ Les textes de référence :

CEDEF (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes), 1979 ; Déclaration inter institutions. HCDH, OMS, ONUSIDA, PNUD, UNCEA UNESCO, UNFPA, UNHCR, UNICEF, UNIFEM, Organisation mondiale de la Santé 2008 ; Rapport : *L'Abandon des mutilations génitales féminines et de l'excision, Un examen attentif de pratiques prometteuses*. PRP, USAID, 2007 ; Rapport : *La Dynamique du changement social, vers l'abandon de l'excision/ MGF dans cinq pays africains*. UNICEF, 2010